

REPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE CANTON DE THIÈS ARRONDISSEMENT D'AX EN PROVENCE METROPOLE D'AX-MARSEILLE-PROVENCE  COMMUNE DE MEYRARGUES				COMMUNE DE MEYRARGUES															
				BV 1			BV 2			BV 3			Total tous bureaux			RESULTATS PREMIER TOUR			
Inscrits (Nombre d'électeurs)				964			944			1230			3138			Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (moitié des suffrages + 1 voix), elle obtient la moitié des sièges à pourvoir, arrondie à l'entier supérieur (14 sièges). Le reste des sièges est réparti entre toutes les listes à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, à condition que chacune de ces listes ait obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, un second tour est nécessaire. Pour se présenter au second tour de scrutin, les listes doivent avoir recueilli au moins 10% des suffrages exprimés.			
Abstention (Inscrits qui n'ont pas voté)				399			297			483			1179						
Votants (Inscrits ayant voté - abstention)				565			647			747			1959						
Émargements				565			647			746			1958						
Bulletins Blancs				4			6			5			15						
Bulletins Nuls				3			8			5			16						
Exprimés (Voix comptant pour le résultat = votants - blancs et nuls)				558			633			737			1928			LISTES QUALIFIÉES			
LISTES CANDIDATES				Voix	Pourcen -tage s/ exprimés	Pourcen -tage s/ inscrits	Voix	Pourcen -tage s/ exprimés	Pourcen -tage s/ inscrits	Voix	Pourcen -tage s/ exprimés	Pourcen -tage s/ inscrits	Voix	Pourcen -tage s/ exprimés	Pourcen -tage s/ inscrits	LISTES NON QUALIFIÉES			
Nom des listes		Têtes de liste																	
1 MEYRARGUES CITOYENNE ET SOLIDAIRE		M. SALQUE Christian		134	24,01%	13,90%	108	17,06%	11,44%	157	21,30%	12,76%	399	20,70%	12,72%	Second tour nécessaire			
2 AMBITION MEYRARGUES		M. POUSSARDIN Fabrice		207	37,10%	21,47%	293	46,29%	31,04%	318	43,15%	25,85%	818	42,43%	26,07%	Second tour nécessaire			
3 MEYRARGUES CHOISIR LE BON SENS		M. BOUGI Gilbert		217	38,89%	22,51%	232	36,65%	24,58%	262	35,55%	21,30%	711	36,88%	22,66%	Second tour nécessaire			
Total				558	100,00%	57,88%	633	100,00%	67,06%	737	100,00%	59,92%	1928	100,00%	61,44%				
Premier tour : si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (moitié des suffrages + 1 voix), elle obtient la moitié des sièges à pourvoir, arrondie à l'entier supérieur (27/2 = 13,5 => 14 sièges), Le reste des sièges est réparti entre toutes les listes à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, à condition que chacune de ces listes ait obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, un second tour est nécessaire. Seules les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés peuvent se présenter au second tour. Les candidats qui ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au premier tour peuvent rejoindre une autre liste ayant obtenu au moins plus de 10% des suffrages exprimés en vue du second tour.																			

TAUX	
Abstention (Inscrits qui n'ont pas voté)	37,57%
Participation (Inscrits ayant voté - abstention)	62,43%
Voix NON PRISES en compte dans les Exprimés (Blancs & Nuls)	0,99%
Exprimés / Votants	98,42%
Exprimés / Inscrits	61,44%

BLANCS & NULS
31